Finafrica Bulletin



CASSA DI RISPARMIO DELLE PROVINCIE LOMBARDE

1 - 1974 - I

This content downloaded from 193.204.248.149 on Wed, 14 Jan 2026 10:28:20 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

BOARD OF EDITORS **CONSEIL DE REDACTION**

MANAGING EDITOR DIRECTEUR

Arnaldo Mauri
(Università di Milano)

Francesco Arcucci (Università di Parma), Sergio Bortolani (Università di Urbino), Paolo Mottura (Università di Parma), Roberto Ruozi (Università « L. Bocconi »)

ASSISTANT EDITOR ASSISTANT DE REDACTION

Mario Masini
(Università di Genova)

Contents

A CONFERENCE ON AGRICULTURAL CREDIT IN AFRICA SOUTH OF SAHARA, ORGANIZED IN ACCRA BY F.A.O. *by R. Ruozi* 3

THE AGRICULTURAL CREDIT SYSTEM OF LIBERIA *by A. Mohamed Sherif* 11

MONEY AND CREDIT IN AFRICA 18

ITALIAN SURVEY 29

AFRICAN SURVEY 40

Sommaire

CONFERENCE SUR LE CREDIT AGRICOLE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE ORGANISEE A ACCRA PAR LA F.A.O. *par R. Ruozi* 3

LE SYSTEME DU CREDIT AGRICOLE AU LIBERIA *par Mohamed Sherif* 11

MONNAIE ET CREDIT EN AFRIQUE 18

NOUVELLES ITALIENNES 29

NOUVELLES AFRICAINES 40

This content downloaded from 193.204.248.149 on Wed, 14 Jan 2026 10:28:20 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

CONFERENCE SUR LE CREDIT AGRICOLE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE ORGANISEE A ACCRA PAR LA F.A.O.

1. Dans le domaine des diverses initiatives assumées par la F.A.O. pour réaliser l'étude sur le crédit agricole, étude financée également par la Cassa di Risparmio delle Provincie Lombarde, une réunion a été organisée à Accra (Ghana) au mois de décembre 1973 à propos de la situation sur le financement de l'agriculture dans les Pays de l'Afrique sub-saharienne. Nombreux ont été les représentants de banques agricoles et de bureaux gouvernementaux intéressés au financement de l'agriculture et provenant de plus de 20 Pays africains. Le Libéria était représenté par Monsieur A. M. SHERIF, credit supervisor du Ministère de l'Agriculture, Monrovia, ex-boursier ayant participé au 2ème Cours de spécialisation bancaire pour les Pays africains organisé à Milan pendant l'année académique 1968/1969. En outre, de nombreuses organisations internationales étaient présentes à cette réunion. FINAFRICA était représenté par Messieurs les professeurs R. Ruozi et P. Mottura.
Les rapports présentés par divers Auteurs traitaient les thèmes suivants:

1. le crédit au financement de la pêche;
2. la mobilisation de l'épargne en faveur du développement agricole;
3. le crédit à la production et à la commercialisation du bétail;
4. le crédit agricole et le problème des incitations et des subventions;
5. crédit, fourniture de moyens de production et commercialisation;
6. les prêts collectifs aux petits agriculteurs;
7. la formation du personnel pour les Instituts de crédit agricole;
8. la fonction des banques centrales dans le crédit agricole;
9. coordination entre les agences gouvernementales pour la planification et la réalisation des interventions en faveur du crédit agricole;
10. les banques agricoles et les systèmes coopératifs de crédit;
11. l'évaluation des prêts aux petits agriculteurs;
12. programmes de crédit agricole en faveur des surfaces économiquement sous-développées;
13. le milieu et le crédit agricole;
14. le crédit au secteur forestier.

En outre, ont été présentées de nombreuses monographies nationales sur le crédit agricole dans les Pays ci-après: Nigéria, Ghana, Tanzanie et Niger.

This content downloaded from 193.204.24.150 on ri, 20 o 2026 09:50:5 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

2. Quelques idées importantes, se rapportant aux critères d'évaluation des prêts aux petits agriculteurs et, par conséquent, en matière de garanties de ces mêmes prêts, sont ressorties des discussions d'Accra.
Les difficultés pour obtenir de solides garanties sur les prêts agricoles et les difficultés mêmes pour évaluer avec un degré satisfaisant de crédibilité le risque des opérations, constituent l'un des principaux obstacles à la diffusion sur une large échelle des programmes de crédit agricole dans les Pays africains. Le régime foncier, le nomadisme et la transhumance du bétail rendent extrêmement difficile l'inscription d'hypothèques et celle de privilèges sur le bétail. En outre, la maigre diffusion de la mécanisation et le manque de services adéquats pour la manutention des machines agricoles rendent difficile et très peu utile l'inscription de privilèges sur ceux-ci. Enfin, l'instabilité des marchés et les difficultés de commercialisation rendent précaire la possibilité d'utiliser le gage de marchandises.
Les bureaux de prêts doivent donc chercher des garanties exclusivement personnelles. Outre que recourir aux garanties classiques à savoir la signature d'un tiers percevant de préférence un revenu fixe, comme les employés de l'administration publique, les banques agricoles sont en train de chercher deux solutions nouvelles et fondamentales: la concession de prêts collectifs et une évaluation qui, sans tenir compte des garanties collatérales, tend à garantir au maximum la confiance au moyen d'une évaluation qui mette particulièrement l'accent sur les capacités techniques et morales de l'agriculteur.

3. Quant aux prêts collectifs, il s'agit de financements à court, moyen ou long terme accordés sous forme d'argent et/ou en nature à des groupes d'agriculteurs formellement ou informellement constitués. Le crédit est généralement concédé pour des fins productives et la responsabilité pour obtenir, utiliser et rembourser le prêt est prise en charge par un des agriculteurs représentant le chef du groupe ou par un petit comité d'agriculteurs institué à l'intérieur même du groupe (1). Comme nous l'avons déjà dit, ce dernier peut avoir qualité juridique formelle ou non. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le risque des prêts accordés aux groupes informels ne semble pas

(1) Voir en détails, R.M. STURGEON, *Group loans to small farmers*, Ed. F.A.O., Accra, 1973.

This content downloaded from
193.204.24.150 on ri, 20 o 2026 09:50:5 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

être supérieur à celui des prêts accordés aux groupes formels. Au contraire, l'expérience semblerait confirmer que les groupes informels (très répandus en Côte d'Ivoire) sont beaucoup plus solides que les groupes formels (comme semble le démontrer l'exemple mexicain). Outre qu'au risque mineur représenté par la garantie collective qui produit des taux d'insolvabilité incroyablement bas pour la pratique bancaire africaine (le cas de la Côte d'Ivoire semble démontrer que les insolvabilités en question ne dépassent pas 5-6%), les prêts en question présentent une série d'autres avantages collatéraux pour la personne qui finance et pour celle qui est financée. Avant tout, il faut rappeler la réduction sur les charges d'administration et de contrôle des prêts. Deuxièmement, il faut noter que la constitution de la garantie collatérale réussie à créer, surtout chez les agriculteurs qui dirigent le groupe, un esprit de direction plus dynamique, une préoccupation plus grande pour la préparation et la commercialisation des récoltes et, par conséquent, un esprit d'imitation même parmi les membres du groupe les moins préparés, lesquels trouvent de cette façon un moyen de faire des progrès. En troisième lieu, nous pouvons rappeler que les groupes dont nous sommes en train de parler n'ont généralement pas l'unique fonction de crédit particulièrement soulignée ici. Ceux-ci exercent d'autres fonctions, parmi lesquelles nous pouvons citer la fonction fondamentale de la commercialisation, qui regroupe le produit des associés, l'introduit sur le marché et obtient, en général, des conditions meilleures que celles qu'auraient pu avoir chacun des associés. Enfin, l'existence même des groupes susdits crée la prémisse pour un développement technique des membres relatifs, difficile à obtenir par un autre moyen. La faible disponibilité de vulgarisateurs, dont disposent les Pays sous-développés a pour conséquence que ceux-ci ne peuvent atteindre que peu de groupes à éduquer.

Les efforts tendent donc à être concentrés sur les groupes d'agriculteurs et non sur les agriculteurs isolés. Evidemment, il ne faut pas croire que les prêts collectifs peuvent résoudre tous les problèmes des agriculteurs. Ceux-ci présentent aussi des risques et exigent des qualités de base qui permettent d'exercer leur propre activité. De toutes façons, il est certain qu'ils peuvent représenter un pas en avant vers des objectifs de sûreté des prêts agricoles qui, actuellement, sont presque inexistants dans la plus grande part des Pays de l'Afrique sub-saharienne.

This content downloaded from
193.204.24.150 on ri, 20 o 2026 09:50:5 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

4. Si nous passons maintenant au second point mis particulièrement en évidence à la Conférence d'Accra, c'est-à-dire à un nouveau mode d'évaluation des prêts qui, abstraction faite des garanties collatérales, tienne sommairement compte du facteur humain et en particulier de l'habilité technique (managerial ability) du demandeur de crédit, nous relevons ce qui suit (2).
Il est inutile de préciser qu'il s'agit de crédit à la production car, généralement, celui-ci — une fois introduit dans l'entreprise — rend plus difficile la tâche de l'entrepreneur parce qu'il lui crée des problèmes de gestion qui viennent s'ajouter à ceux que l'entrepreneur devrait affronter au cas où, n'ayant pas le nouveau crédit à investir, celui-ci se limitait à poursuivre les activités traditionnelles. La bonne utilisation du crédit susdit et la capacité successive de remboursement ponctuel des dettes de l'agriculteur dépend donc en grande partie de la disponibilité de l'agriculteur même d'une capacité d'entrepreneur non entièrement exploitée et donc utilisable pour l'emploi et la gestion de la dette susmentionnée. Une méthode qui vérifie cet élément pourrait comporter cinq phases successives de travail. Tout d'abord, il faudrait analyser les usages agricoles dans une région déterminée pour découvrir quelles sont les diverses technologies productives employées par les différentes classes d'entreprises. C'est-à-dire qu'il faudrait examiner les méthodes pour la culture du sol, de la semence et de la récolte, des engrais, du contrôle sanitaire etc... Deuxièmement, il faudrait identifier pour chaque classe de technologie la production réalisée par hectare en employant diverses quantités de travail humain par hectare. Troisièmement, il faudrait utiliser ces informations pour établir un tableau de rentabilité (3). Chaque récolte devrait avoir son propre tableau de rentabilité pour chacune des régions. On demanderait donc aux personnes désirant le crédit de fournir quelques éléments d'information qui consentiraient aux personnes compétentes en matière de prêts de classer leur niveau de capacité technique conformément au tableau de rentabilité susdit. Une telle classification se produirait, évidemment, sur la base des rendements de la récolte de l'intéressé, obtenus à un certain niveau technologique et avec une intensité de travail déterminée. Enfin, les agriculteurs méritant le crédit seraient choisis en se basant sur la classification susmentionnée.

(2) Voir en détails, R.A.J. ROBERTS, *Choosing suitable borrowers from the small-farm sector*, Ed. F.A.O., Accra, 1973.

(3) Voir le tableau page suivante.

This content downloaded from
193.204.24.150 on ri, 20 o 2026 09:50:5 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

TABLEAU DE RENTABILITÉ
Récolte x - Région y

NIVEAU TECHNOLOGIQUE		RECOLTE PAR HECTARE					
		0,5	1,0	1,5	2,0	2,5	3,0
I	moyen haut bas						
II	moyen haut bas						
III	moyen haut bas						
IV	moyen haut bas						

Il est clair que la méthode susdite n'est pas fin en soit et que le tableau de rentabilité ne peut pas servir tout seul dans les évaluations des prêts à accorder aux petits agriculteurs. Il est, en effet, indispensable que les banques évaluent au moins, aussi la destination immédiate du profit net du prêt afin d'examiner si l'agriculteur mérite d'en profiter ou non et si il consent à l'agriculteur même d'effectuer un saut technologique (plus ou moins compatible avec sa capacité technique actuelle) ou bien seulement un saut quantitatif équivalent à la technologie adoptée.
En outre, il est clair que l'usage de la méthode susdite exige l'existence d'enquêtes énormes et complexes (véritables recensements de zones agricoles), qui actuellement ne sont pas encore disponibles sur une vaste échelle.

This content downloaded from
193.204.24.150 on ri, 20 o 2026 09:50:5 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

Il s'agit donc d'une proposition digne d'approfondissements ultérieurs et de vérifications préliminaires empiriques plutôt que d'une solution définitive pour résoudre l'un des principaux problèmes des banques agricoles africaines.

5. Les problèmes généraux dont nous avons fait allusion auparavant ainsi que ceux se rapportant spécifiquement à chaque institut de crédit agricole ont été traités eu égard à certains Pays déjà cités plus haut. A ce propos, le rapport présenté par l'Agricultural Development Bank du Ghana a été très intéressant (4).

Dans ce dernier, nous avons tout d'abord la confirmation de la validité des prêts collectifs, récemment appliqués aussi au Ghana. De tels prêts ont donc permis à l'Agricultural Development Bank de financer de 1969 à 1972 plus de 24.000 petits agriculteurs qui n'auraient pas pu être aidés sur base individuelle.

Dans l'ensemble, nous pouvons ensuite constater que les programmes de crédit agricole au Ghana sont caractérisés en même temps par des succès et des insuccès. Les premières tentatives de la Gold Coast Cooperative Bank ont été intéressantes jusqu'au moment où l'activité de la banque en question a été arbitrairement bloquée. Les tentatives de la Cocoa Purchasing Company et de l'United Farmer Cooperative Council furent, au contraire, un véritable échec.

Les activités actuelles de l'Agricultural Development Bank et de la National Investment Bank semblent, au contraire, présenter quelques caractéristiques importantes: la stabilité des opérations, l'assurance de la continuité de l'existence des institutions et la mise en oeuvre de programmes robustes et bien structurés. Ceci fait penser que dans une période moyenne et dans le cas où les ressources sont adéquates, les programmes de crédit agricole pourront être développés avec succès. Mais avant tout, les obstacles sont représentés par l'attitude du petit et moyen agriculteur envers la coopération agricole et de la collaboration avec un institut de crédit public, pour lequel on ne comprend pas la nécessité de remboursement. Deuxièmement, il faut souligner le manque de coordination entre les programmes de crédit et les services d'assistance liés aux changements technologiques et avec la modernisation

(4) Voir en détails, AGRICULTURAL DEVELOPMENT BANK, *Agricultural credit programmes in Ghana*, Accra, 1973.

This content downloaded from 193.204.24.150 on ri, 20 o 2026 09:50:5 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

de l'agriculture. Un tel obstacle — selon le rapport de l'Agricultural Development Bank — pourrait, cependant, être au moins partiellement surmonté dans le cas où le crédit en nature serait beaucoup plus diffusé. Un troisième obstacle est représenté par l'absence de personnel qualifié et capable d'évaluer des programmes modernes de développement agricole. Un quatrième obstacle au développement du crédit agricole institutionnel est représenté par l'importante activité, déjà en action, dans le secteur des prêteurs privés et par les sources financières non institutionnelles. La nature complexe des actions et des réactions engendrées par l'activité des intermédiaires financiers susdits et le fait que les agriculteurs continuent de s'adresser à ces derniers, malgré les hauts taux d'intérêt pratiqué, induit à penser qu'il vaut mieux les introduire dans le système bancaire proprement dit au lieu de chercher à les éliminer. La situation du Ghana est donc assez bonne. Les instituts spécialisés dans le financement à l'agriculture sont assez efficaces et les structures de leurs programmes d'intervention sont bonnes. Les difficultés que ceux-ci rencontrent dans l'exercice de leur activité propre ne sont ni typiques ni exclusives du Ghana, mais sont communes à presque tous les Pays de l'Afrique subsaharienne. De plus, nous pouvons dire que ces problèmes sont bien moins graves au Ghana qu'ailleurs.

Les perspectives de développement dans le secteur qui nous intéresse sont donc favorables pour le Pays en question. Celui-ci a, d'ailleurs, récemment réévalué nettement la fonction du développement agricole à l'intérieur du développement global du Pays et spécialement afin d'atteindre l'un des plus importants objectifs du gouvernement ghanéen actuel: l'autosuffisance alimentaire. Au moment même où se déroulait la Conférence d'Accra, le Chef d'État ghanéen a formellement demandé au système bancaire une plus grande ardeur pour le financement de l'agriculture nationale (5).

Chaque banque a donc été appelée à présenter au Ministre de l'Agriculture avant le 31 janvier 1974 les programmes globaux de financement du secteur agricole destinés à augmenter le niveau de la production locale des biens alimentaires.

Au milieu de tant d'obstacles, il s'agit là d'une action qui intensifiera et accélérera sans aucun doute les interventions du système bancaire ghanéen pour le financement du développement agricole, imposant ainsi aux banques

(5) Voir KIDD DARKO, *Help finance agriculture*, in « Daily Grafic », Accra, 11/12/1973.

This content downloaded from
193.204.24.150 on ri, 20 o 2026 09:50:5 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms

agricoles et commerciales un effort contemporain pour améliorer la propre gestion et la propre méthode de concession et de remboursement des crédits, prémisse indispensable afin que l'intensification et l'accélération susmentionnées ne se transforment pas en une augmentation parallèle des insolvabilités.

Roberto Ruozi

A CONFERENCE ON AGRICULTURAL CREDIT IN AFRICA SOUTH OF SAHARA, ORGANIZED IN ACCRA BY F.A.O.

SUMMARY

A Conference on agricultural credit in Africa south of Sahara, organized by F.A.O. and jointly financed by F.A.O. and the Cassa di Risparmio delle Provincie Lombarde, has been recently held in Accra (Ghana). The Conference was attended by the representatives of many institutions from more than 20 African countries, among whom Mr. A. M. SHERIF the representative for Liberia and a former scholarship holder at FINAFRICA training course. Many problems related to agricultural credit were dealt with. As far as securities are concerned, it has been said that credit institutions should require personal securities above all when granting credit to small farmers since in most cases there is no possibility to get real securities.

Collective loans granted to formal and informal organizations were also mentioned and it was noted with satisfaction that the latter involve quite low percentages of insolvency as compared to ordinary African banking practice thus determining lower administrative costs for both parties.

On the subject of loan evaluation, the stress was laid on the technical capacity of the borrower rather than on the securities he can supply. Credit institutions must be able to evaluate whether the loan will actually improve production either qualitatively or quantitatively.

The report on Ghana underlined the good results obtained with collective loans, the success of agricultural credit schemes and the favourable perspectives for agriculture and financial intermediation in Ghana.

This content downloaded from
193.204.24.150 on ri, 20 o 2026 09:50:5 UTC
All use subject to https://about.jstor.org/terms